

PRESENTATION

Le Maroc compte quelques 1600 entreprises qui opèrent dans le domaine de l'agroalimentaire. Elles offrent plus du tiers des emplois permanents du secteur industriel soient, 120.000 personnes.

La branche agroalimentaire représente ainsi le quart de la production et de l'investissement du secteur industriel.

Les produits alimentaires valorisés représentent la moitié de l'ensemble des produits alimentaires exportés. Le montant global des exportations en produits agroalimentaires atteint près de 7 milliards de dirhams par an.

Par ailleurs, la valeur de la production de l'industrie agroalimentaire est estimée à 50 milliards de dirhams dont 14% sont exportés. Notons que les exportations du Maroc en produits alimentaires bruts et transformés, constituent 30% des exportations totales, avec un montant avoisinant les 13 milliards de dirhams.

L'exportation des produits alimentaires s'effectue essentiellement vers les pays européens dont principalement la France et l'Espagne. En dehors de cette zone, il y a lieu de signaler que le Japon est un important marché, pour les produits alimentaires provenant du Maroc.

L'exportation des conserves de légumes atteint 1,3 milliards de dirhams, dont les légumes frais, congelés ou en saumure qui rapportent 452 millions de dirhams.

Les produits de la mer détiennent une bonne part dans les produits alimentaires exportés. A ce titre, l'exportation des conserves de poisson a atteint 1,7 milliards de dirhams. Celle des farines et poudres de poisson a atteint 33 millions de dirhams essentiellement destinée à la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

L'exportation de l'huile d'olive brute et raffinée dépasse 500 millions de dirhams.

En matière de sucre, le Maroc, couvre actuellement la majorité de ces besoins et ce grâce à 4 raffineries et 13 sucreries situées à Beni Mellal, Sidi Bennour, Ouled Ayad, Sidi Slimane, Belksiri, Sidi Allal Tazi, Dar Gueddari, Zemamra, Ksar El Kébir, Zaio et Casablanca..

L'industrie laitière, compte 12 sociétés et coopératives implantées dans différentes zones de production à Casablanca, Agadir, El Jadida, Fès, Marrakech, Kénitra, Oujda, Tétouan, et Fkih Ben Salah.

Considérant les opportunités offertes dans le secteur de l'agroalimentaire, la réglementation marocaine a introduit des normes de qualité et a élaboré des textes visant la modernisation des procédures de contrôle.

Des ingénieurs spécialisés en technologie alimentaire sont formés chaque année par l'Institut Agronomique et Vétérinaire. L'Office de la formation professionnelle et les établissements du secteur privé forment également des cadres de maîtrise.

En résumé, les avantages offerts aux investisseurs, notamment aux exportateurs, la disponibilité d'importantes ressources halieutiques et agricoles font du secteur de l'agroalimentaire un des secteurs d'investissement porteurs au Maroc.